

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

SAM. 23, DIM. 24 ET LUN. 25 FEVRIER 1980 - No 37 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Contre l'occupation soviétique

RESISTANCE POPULAIRE A KABOUL

- Le Bazar en grève depuis jeudi
- De retour d'Afghanistan, deux photographes français témoignent sur la Résistance et les atrocités soviétiques



Le Bazar de Kaboul avant la grève.

La résistance du peuple afghan contre l'occupant soviétique se manifeste depuis jeudi de façon ouverte, aux yeux du monde. Depuis jeudi, en effet, Kaboul, la capitale, est ville morte. De très nombreux petits commerces ont fermé boutique, répondant ainsi à l'appel des organisations de résistance.

Qu'on imagine pourtant les risques encourus par ceux qui manifestent ainsi, ouvertement, leur haine de l'occupant. Le risque est à l'image de la haine que suscitent les envahisseurs et de la volonté farouche d'indépendance. De multiples informations démontraient déjà que le peuple afghan ne voulait pas de ses soi-disant « libérateurs » dont chaque jour nous apporte les témoignages de nouvelles crimes.

Cette grève, au cœur de la capitale, est la preuve vivante que l'Afghanistan vomit ses envahisseurs.

Qu'y a-t-il d'étonnant d'ailleurs à ce qu'un peuple se dresse, par tous les moyens en sa possession, pour défendre son droit inaliénable à pouvoir disposer de son propre sort ? La grève de Kaboul est le complément de la résistance armée qui tient tête à l'occupant et dont de multiples té-

moignages indiquent qu'elle a pris de l'ampleur en dépit des massacres de représailles commis par l'occupant.

Il faut s'appeler Georges Marchais pour continuer à prétendre que les troupes soviétiques sont venues à l'aide de ce peuple et à sa demande. Georges Marchais qui se veut, ces jours-ci, le champion des « droits de l'homme ». Mais en soutenant les occupants de l'Afghanistan, en se faisant le porte-parole de leur propagande, il soutient ceux qui assassinent en masse des habitants de ce pays, ceux dont le peuple afghan veut se libérer. Il participe de leur action.

Des crimes sont commis en Afghanistan, M. Marchais le sait ; un peuple résiste, M. Marchais le sait. Mais n'est-il pas vrai que pour lui, et pour l'humanité, la résistance afghane et la grève de Kaboul sont des mouvements « contre-révolutionnaires » ?

Pour ce grand défenseur des « droits de l'homme », le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est une arme de la « contre-révolution ».

Pierre BURNAND

Mensonges par omission

Lire notre éditorial page 3

Appel pour une rencontre nationale des lycées et LEP le 1er mars à Paris

Lire en page 7

Quand FR3 censure ses tribunes libres

Contrairement à ce qui était prévu de longue date, la CGT n'a pas pu s'exprimer dans la Tribune libre de FR-3, vendredi 22 février, à 18 h 55. C'est un court métrage consacré à un peintre romantique qui l'a remplacé. La CGT avait prévu d'axer sa tribune autour des libertés à l'entreprise, en dénonçant notamment les méthodes de Peugeot, celles qui ont poussé Philippe Marchau au suicide. FR-3 a refusé de diffuser cette Tribune libre tant qu'y figurerait cette mise en accusation de la direction de Peugeot. Devant le refus de la CGT de censurer elle-même, ce qui se présente comme une Tribune libre, FR-3 a purement et simplement supprimé l'émission...

A Delle (Territoire de Belfort), l'armée manoeuvr dans les quartiers populaires

Vendredi, et peut-être pour la première fois en France, un régiment a manœuvré dans un quartier populaire. Le 35ème régiment d'infanterie mécanisée de Belfort, composé de 500 hommes, et équipé de 30 engins blindés A-MX-30 et de 30 A-MX-10, ainsi que d'hélicoptères, a effectué sa manœuvre militaire à Delle, dans la cité de la Voinaie. De nombreux travailleurs immigrés vivent dans cette cité populaire.

Lire page 3

**Nouvelle hausse
des carburants
depuis vendredi 0 heure**

**CHAUFFAGE
AU FUEL :
+67% EN UN AN**

Lire page 3

Femmes à Orlane

Quand on apprend à se battre ...

Par Claire Masson

Six délégués CFDT d'Orlane à Orléans. Une longue discussion sur les problèmes des femmes à l'usine et les difficultés des femmes dans le syndicat, dans l'activité syndicale. Comment résumer cette longue conversation, animée et chaleureuse ? Elles n'ont pas toutes la même expérience. Elles n'ont pas toutes la même contestation, de la place que leur fait notre société. Elles sont pourtant toutes d'accord sur quelques idées clés.

L'engagement dans le syndicat a changé leur rapports avec les hommes en général, avec leur mari en particulier ; l'engagement dans l'activité syndicale les a fait sortir de leur complexe d'infériorité, mais aussi la comparaison de

leurs attitudes respectives, des problèmes de chacune. La deuxième idée, c'est que le syndicat qui doit jouer le rôle de rassembleur et que c'est lui qui soude, dans l'entreprise, la solidarité. Troisième idée : dans une entreprise de femmes, comme Orlane, ce sont les femmes qui sont sans conteste, à la pointe de la lutte de classe. Probablement, parce que la division du travail fait qu'elles sont les plus opprimées et brimées.

Mais au-delà du profond mépris de la direction d'Orlane pour son personnel féminin, il y a surtout la volonté patronale de casser la résistance, de casser le syndicat combatif. Elles le reconnaissent toutes : un ouvrier est

plus libre qu'une ouvrière, mais s'il est combatif et syndiqué, il se retrouve avec le même lot de surveillance et de brimade. Quant à la maîtrise, même si les hommes se caractérisent par le double usage de la brutalité et du charme — une des déléguées présentes a eu 7 jours d'arrêt suite à un affrontement avec son agent de maîtrise qui lui a tordu le bras —, homme ou femme, ce qui compte d'abord, c'est la politique de la direction : arriver à mater les travailleuses. Même si les femmes comprennent mieux les problèmes des femmes, elles sont obligées de partir quand elles se montrent du côté des ouvrières...

Mais donnons leur la parole.

► *Quels sont les problèmes particuliers du syndicat dans une usine de femmes ? Pour la syndicalisation par exemple ?*

— C'est difficile de répondre. C'est sûr que dans les ateliers où c'est plus dur, le syndicat est plus suivi. En fait, c'est surtout la production. C'est là qu'on travaille le plus, c'est là qu'on a le plus de brimades de contraintes et de répression. C'est là que sont les femmes. Et elles sont majoritaires dans le syndicat.

► *Les grosses critiques que font les hommes aux ateliers de femmes, c'est que les femmes sont toujours en train de se jalouser, et ça les empêche de se battre ensemble ? Qu'en pensez-vous ?*

— Pour moi, c'est une fausse idée. C'est vrai que quand il n'y a pas lutte, qu'il n'y a pas motif de lutte, il y a pas mal de rivalité entre les filles, sur des détails idiots. Mais dès qu'il y a un problème avec un chef, ça disparaît...

— C'est-à-dire qu'au début, c'était vraiment chaîne par chaîne. Tu avais la chaîne machin, qui critiquait la chaîne d'en face : mais alors, fille par fille, les fringues, l'attitude, la voiture, la tête à son mari... On ne se connaissait pas... Il y avait dix personnes par chaîne, ça faisait un clan. Après, quand on a réussi à se connaître, et surtout après la grève de 1975... Ça a évolué à partir de ce moment là.

► *C'est un peu le travail du syndicat, d'avoir réussi à surmonter ces divisions ?*

— Ah oui. Ça c'est un travail de tout les jours à faire. Mais c'est pareil au niveau des hommes. Nous on le voit dans notre service, il n'y a pas de solidarité entre les gars... Sauf s'il y a quelque chose comme le syndicat qui les réunis... Ou alors, — les régisseurs par exemple — disent qu'ils refusent de débrayer parce que l'un d'eux ne veut pas. Alors la solidarité... tu vois !

PAS D'HOMMES SUR LES CHAÎNES

► *Est-ce qu'à Orlane, on applique le principe «A travail égal, salaire égal» ? L'égalité des droits ?*

— C'est difficile à voir, parce que les hommes n'ont pas le même travail, et longtemps c'étaient des femmes, — la laverie — qui avaient les plus bas salaires et le travail le plus dur. Mais maintenant la direction, a embauché des manutentionnaires (ils étaient payés davantage et ils



En 1975, trois semaines de grève victorieuse.

sont partis). Sa politique c'est d'embaucher des jeunes avec des salaires beaucoup plus bas. Ailleurs, c'est difficile à voir, parce que les conditionneuses ne sont que des femmes, les hommes sont régisseurs avec de plus hauts salaires... Au magasin, ce n'est pas exactement le même travail et les hommes sont payés plus cher que nous. Mais c'est «justifié» par le fait que ce n'est pas exactement le même travail.

— Il n'y a pas d'hommes sur les chaînes. Ils sont manutentionnaires ou régisseurs...

— Par rapport à la direction, je me rappelle, quand on a fait grève, on avait revendiqué des jours pour garder les enfants quand ils sont malades. On en a obtenu, et on a discuté après au niveau du comité d'entreprise, pour les femmes seules ou pour les femmes et pour les hommes : ça a été le gros éclat de rire général, y compris pour les délégués de la maîtrise... Finalement on l'a obtenu, mais il y avait une énorme réticence à ce niveau là. Et il y a un autre exemple, quand on a discuté du plan de formation, sur les cours après 5 h... Quand on a expliqué que c'était impossible pour les femmes, la direction a répliqué qu'elle n'était pas là pour faire du féminisme...

PAS DES GUIGNOLS

► *Quelles sont les revendications typiquement féminines qu'il y a dans la boîte ?*

— C'est sur la propreté. L'hygiène et la sécurité et la propreté.

— Pas les cadences, mais nos droits, la façon dont on nous traite.

— Les conditions de travail. — Ce n'est pas pensable, les conditions dans lesquelles on travaille !

— Un truc typiquement pour les femmes, c'est quand on nous a collé des chapeaux pour mettre sur la tête. Des bonnettes, on aurait dit une barboteuse... On aurait dit des nonnes. On se sentaient ridiculisées là-dedans. On a réussi, en se battant, à ne plus les mettre.

— Un jour la colère nous a pris et les chapeaux, on les a enlevés. Ras-le-bol d'être des guignols...

— On nous disait que c'était pour une question d'hygiène et de pollution, et que les cheveux tombaient, il paraît, dans les pots. Tout compte fait, nous, on conditionnait avec du matériel qui était dégoûtant. On nous imposait un chapeau pour des questions d'hygiène et de propreté, alors qu'on travaillait dans quelque chose de dégoûtant...

— On nous avait bien précisé, parce que la question leur avait été posée, que nous, on pouvait polluer, mais que la poussière ne polluait pas...

— C'est pour dire comment on est considérées : on est bêtes. On doit rester bêtes.

FAIRE EVOLUER LES FEMMES

► *Comment ça se passe dans la section ?*

— Il n'y a qu'un homme, et il n'a pas la parole.

— Ce qu'il faut dire, c'est que dans l'ensemble des femmes, dans la section, on n'est que des femmes jeunes. Il n'y en a pas qui ont l'expérience d'un autre travail ailleurs... Il y en a dans l'usine, mais pas dans la section.

— Peut-être qu'on ne touche que les jeunes...

— C'est-à-dire, elles nous suivent, mais, de là à aller s'occuper du syndicat...

— Au départ de la section, on est parties sur les chapeaux de roues, très combatif, très dur. Ça a bloqué par mal de gens.

— Mais si ils ont un gros problème, qu'est-ce qu'ils viendront voir, c'est nous !

— Il y a un seul délégué homme dans la section CFDT. Au départ, il y avait d'autres hommes. Mais ils se sont fait acheter... Le premier délégué homme lui, il a eu énormément de problèmes, parce qu'on travaillait beaucoup ensemble tous les 2, et il y a énormément de gars qui se moquaient de lui, en lui disant qu'il se faisait mener par une femme... Il a subi beaucoup de pressions.

— Au C.E., on a plus essayé de faire rentrer les hommes que dans la section...

— Pour les délégués du per-

sonnel, il faut dire qu'on n'a jamais eu beaucoup de candidats.

— Je reste sur mon idée, qu'en fait, on n'a pas le choix dans la section pour présenter des hommes...

— Dans les autres syndicats, c'est pareil, à la CGT, à FO... Il n'y a pas beaucoup d'hommes...

► *Est-ce que vous avez rencontré des difficultés à être déléguées dans vos foyers ?*

— Toutes, oui, toutes.

— On n'a pas trop de problèmes si notre activité reste à l'intérieur de l'usine. A la limite, on fait ce qu'on veut. Mais il y en a dès qu'on sort à l'extérieur, si on ne peut pas s'occuper des enfants...

— Et puis ça ne se fait pas de laisser une femme s'occuper à l'extérieur.

— Et ils ne sont pas fous, ils savent très bien que s'ils laissent leur femme aller au-dehors, elle va changer.

— Le syndicat, il a une image pour les époux : il est une chose qui permet de faire évoluer les femmes, de revendiquer plus pour les femmes, pour la femme et pour l'homme, mais qui pourrait les amener à moins de poigne sur leur femme.

— En militant, ça permet aux femmes d'acquiescer une certaine autonomie, et qui risquerait de remettre en cause des choses, après chez elles...

Contre l'occupation soviétique

Le bazar de Kaboul en grève

Deux photographes français témoignent sur les atrocités soviétiques

Pour la première fois depuis l'arrivée des troupes soviétiques en Afghanistan, le 27 décembre, un mouvement de grève massif a débuté jeudi à Kaboul. Répondant à l'appel des résistants, qui avaient distribué un tract dans la nuit précédente, environ 95 % des commerçants du Bazar ont fermé leurs boutiques. Parfois, des planches étaient clouées au travers des volets, comme si la grève devait se prolonger pendant plusieurs jours.

Pour cette journée de jeudi, le correspondant de l'AFP fait état d'une intense activité policière. A de multiples reprises, les policiers sont intervenus pour tenter de faire réouvrir les boutiques : la plupart du temps sans succès. La tension était extrêmement vive, et à plusieurs reprises les policiers ont dû se retirer alors que la foule en colère commençait à les menacer. Tout en laissant la police et ce qui reste de l'armée afghane «maintenir l'ordre», la présence mili-

taire soviétique s'était faite plus massive.

De tels mouvements de résistance ont déjà eu lieu dans plusieurs villes du pays, notamment à Kandahar, dans le Sud et à Herat, dans l'Ouest. Toutefois, l'action des commerçants dans la capitale marque une étape nouvelle : Kaboul était en effet considérée jusqu'ici comme la ville «la plus calme» de l'Afghanistan, ne serait-ce que du fait de l'énorme concentration militaire soviétique qui l'entoure.

Les témoignages ne manquent pas, qui marquent l'intensité de la résistance populaire à l'agression, et la haine de la population envers l'occupant. Deux photographes parisiens, qui viennent de rentrer en France, on pu s'en rendre compte de visu. Alain Mingam, de l'agence Gamma, et Thierry Campion, de l'Associated Press, ont pu en effet passer cinq jours avec les résistants, dans la région montagneuse de l'Afghanistan oriental.

Partageant les conditions de vie des résistants, ils étaient aussi protégés par ceux-ci pour éviter que la population ne les prenne pour des prisonniers soviétiques. Selon leur témoignage, les troupes russes n'osent plus s'aventurer dans les massifs montagneux, préférant effectuer des raids hélicoptères, pour bombarder les villages ou les passer au napalm.

Dans le village de Bangacheer, les deux Français ont pu constater les dommages causés par ces raids. Des femmes et des enfants avaient été tués, des dizaines de maisons détruites. Depuis, la population s'est réfugiée dans les montagnes voisines, là où les raids meurtriers des Soviétiques ne peuvent plus les atteindre.

A Djellalabad, les résistants multiplient les actions pendant la nuit, alors que les chars soviétiques se déploient dans les rues. Le 23 janvier, les résistants

ont fait sauter les pylones des lignes électriques, privant la ville de lumière jusqu'au 13 février. Les deux photographes ont par ailleurs indiqués que les rebelles organisaient des actions contre les bandits de grand chemin, qui détournent les voyageurs. Ceux-ci seraient encouragés par les autorités d'occupation, qui espèrent ainsi voir la population se retourner contre les rebelles.

Le témoignage des deux Français indique aussi le faible armement de la résistance : un des chefs de la résistance a dit à Alain Mingam : «Nous ne voulons pas d'argent, nous voulons des armes».

Par ailleurs, de source américaine, on indique que des troupes soviétiques feraient en ce moment marche vers la frontière pakistanaise dans l'espoir de la boucler complètement, et ainsi éviter l'arrivée de nouveaux résistants venant des camps de réfugiés.

N. D.

Editorial Mensonges par omission

«Partiel», c'est le mot que Marchais a eu pour qualifier le «premier bilan de vingt années d'atteintes aux droits de l'homme dans le monde», qu'il a présenté à la presse mercredi.

Sans doute, dans le rappel qui est fait des crimes commis par les impérialismes occidentaux contre les peuples du tiers-monde — directement ou indirectement — ou contre leurs propres peuples, on peut, sans trop de difficultés, relever des lacunes, car seulement dans la période couverte par ce «bilan», c'est-à-dire depuis 1959, ces crimes sont innombrables. De ce fait, l'impérialisme américain, ou l'impérialisme français, par exemple, sont évidemment assez mal placés pour donner des leçons en matière de défense des «droits de l'homme», de défense de la liberté des peuples.

Mais, le «bilan» présenté par Marchais n'est pas seulement partiel, il est partial. Terriblement partial. Partial, parce qu'en décrivant les crimes commis par les impérialismes occidentaux, le bilan de Marchais «oublie» ceux commis contre les peuples par l'URSS ou ses alliés, ceux dans lesquels elle porte une responsabilité écrasante.

Pour Marchais, si l'on en croit son tableau, il n'y a pas d'atteinte aux droits ni aux libertés du peuple soviétique depuis 1959, puisque dans l'énumération qui va de cette date à aujourd'hui, l'URSS n'est pas citée une seule fois. Les camps de travail forcé, l'internement psychiatrique des opposants, qui est devenu une des «originalités» de la société soviétique, la répression sévère de toute initiative surgie au sein de la classe ouvrière pour fonder un syndicalisme qui ne soit pas un simple instrument de contrôle des ouvriers aux mains du Kremlin, la répression des minorités nationales opposées à la russification forcée, cela n'existe pas pour Marchais. La répression en URSS l'encontre des ressortissants de pays du tiers-monde, contre lesquels l'URSS intervient, Marchais ne connaît pas. Que des étudiants érythréens aient été emprisonnés à Moscou, l'an dernier, parce qu'ils étaient opposés à la guerre menée contre leur pays — comme l'a révélé le FPLE — Marchais n'en a cure.

Les seuls pays de l'Europe de l'Est qui soient cités dans le «bilan» de Marchais, sont la Pologne et la Tchécoslovaquie. Pour l'année 1968, par exemple, en Tchécoslovaquie, l'URSS qui a envahi ce pays, avec ses tanks et ses soldats, n'est-elle pour rien dans les pertes en vies humaines qu'a subies le peuple tchèque ?

Lorsqu'il relève les crimes commis par les impérialismes occidentaux, c'est sûrement à juste titre que Marchais dénombre dans le tiers-monde le plus grand nombre de victimes. Mais, c'est sans doute là aussi — et là-dessus le «bilan» est muet — qu'apparaissent de la manière la plus flagrante, avec le plus d'ampleur, les crimes qui découlent de la politique impérialiste de l'URSS.

Par exemple, si le «bilan» évoque 500 morts, en Ethiopie, lors de la répression de 1977, pourquoi n'y a-t-il pas un mot sur l'Erythrée ? Le mouvement de libération de l'Erythrée, qui a combattu 17 ans, le Négus éthiopien et ses protecteurs américains, l'a dit : «Jamais le peuple érythréen n'a été autant menacé dans son existence depuis que l'Union soviétique s'est engagée à fond contre lui, du côté du dictateur éthiopien, Mengistu».

Et que dire du Cambodge. Pourquoi celui-ci n'est-il plus mentionné dans le bilan, à partir de 1978 ? C'est-à-dire à partir du moment où plus de 100 000 soldats vietnamiens largement équipés et soutenus par l'URSS envahissent ce pays. Peut-être est-ce parce que Hanoi et Moscou justifient une telle invasion par le souci d'y «rétablir les droits de l'homme». L'anéantissement des rizières, le bombardement systématique de toutes les zones susceptibles de résister à l'invasion, les centaines de milliers de cambodgiens repoussés vers la frontière thaïlandaise et condamnés fréquemment à mourir de faim, par l'armée d'invasion. Cela ne mérite pas un mot dans le «bilan» de Marchais.

Que dire encore de l'Afghanistan. Le «bilan» présenté note bien «150 000 morts et disparus» en Afghanistan en 1979. Mais, ils ne sont, selon ce bilan, que les victimes d'Amin. Amin désigné hier comme «ami sincère de l'URSS» et aujourd'hui comme «aventurier sanglant», «homme de l'impérialisme». Comme si Amin n'avait pas été depuis 1978 un des instruments de l'URSS en Afghanistan.

Pour Marchais, le rappel de ces crimes qu'il «oublie» allégrement ne peut être le fait que de «suppléments de l'impérialisme» ou d'«anticommunistes primaires». Nous dénonçons cette falsification grossière. De même que l'ambassadeur américain déclarait mercredi soir à Paris : si on est contre l'URSS, on doit s'aligner sur les États-Unis, Marchais prétend qu'on ne peut qu'être avec Carter si on dénonce les crimes de l'impérialisme soviétique. Nous rejetons résolument cette fausse alternative. C'est en combattant les divers impérialismes, les deux superpuissances, que les peuples peuvent aujourd'hui défendre leur liberté. C'est une exigence qui fait son chemin, n'en déplaise à Marchais, comme l'a montré, récemment l'Assemblée d'Islamabad où l'impérialisme de l'URSS et celui des États-Unis se sont vus également condamnés.

Jean-Paul GAY

Nouvelles hausses sur les produits pétroliers : + 67,3% en un an sur le fuel !

Depuis vendredi matin, le litre d'essence et de super a augmenté de 8 centimes, tandis que le litre de gazole et de fuel a augmenté de 11 centimes. En un an, le prix de l'essence a augmenté de 23,6 %, celui du super de 21,8 %, celui du gazole de 35,5 % et celui du fuel de... 67,3 % !

Bien entendu, ces nouvelles hausses sont justifiées à nouveau par les hausses décidées en décembre et janvier par les pays producteurs.

Mais on ne répétera jamais assez que la part des impôts sur le litre d'essence et de super, représente 58 % du prix. On ne dira jamais assez que les profits des compagnies pétrolières n'ont jamais été aussi importants. En 1979, ELF,

Les augmentations en un an

	ESSENCE	SUPER	GAZOLE	FUEL DOMESTIQUE
3/ 1/1979.....	2,54 F	2,75 F	1,72 F	0,91 F
10/ 2/1979.....	2,54 F	2,75 F	1,79 F	0,982 F
5/ 5/1979.....	2,65 F	2,86 F	1,85 F	1,032 F
23/ 6/1979.....	2,74 F	2,95 F	1,91 F	1,091 F
4/ 8/1979.....	2,84 F	3,05 F	2,00 F	1,191 F
1/12/1979.....	2,87 F	3,08 F	2,03 F	1,222 F
4/ 1/80.....	3,06 F	3,27 F	2,22 F	1,412 F
22/ 2/80.....	3,14 F	3,35 F	2,33 F	1,522 F
Haussé depuis un an	+ 23,6 %	+ 21,8 %	+ 35,5 %	+ 67,3 %

pour ne prendre que cet exemple, a augmenté ses bénéfices de 136 %. On ne dira jamais assez non plus, que ces hausses sont opérées sur des stocks achetés avant augmentation par les pays producteurs.

Cette nouvelle hausse particulièrement importante pour le fuel domestique, va se traduire par un renforcement de l'attaque contre le pouvoir d'achat des travailleurs, déjà, officiellement, en baisse. Alors que tout laisse prévoir pour le mois de janvier une augmentation d'environ 2 % des prix, il semble bien que le mois de février aura connu lui aussi de fortes hausses.

L'augmentation de 67,3 % en un an du fuel démontre qu'il y a de la part

du gouvernement une politique déterminée visant à frapper les revenus des familles de travailleurs. Cette hausse impressionnante signifie en effet une hausse très importante des charges locatives dans les immeubles.

Plus que jamais, face à ces attaques, la lutte pour l'augmentation des salaires devient une nécessité impérieuse.

P.B.

Plogoff : la population poursuit sa résistance

Ce jeudi, vers 17 heures, le départ d'une mairie annexe a donné lieu à de nouveaux incidents. Pierres du côté des 700 manifestants, gaz lacrymogènes et CS (incapacitants) et grenades offensives du côté des flics. On ne signale aucun blessé. Il n'y a pas eu d'arrestation. Ce vendredi se crée un comité Plogoff dans la région de Locminé (Ouest du Morbihan). Une journée de solidarité Plogoff est programmée pour le samedi 1er mars à l'appel du comité de défense de Plogoff, des comités Plogoff et des CLIN. Il demande la mise sur pied d'actions de soutien partout en Bretagne.

CNUCED

La réunion intergouvernementale chargée d'étudier les modalités d'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement à Manille en juin dernier, vient de clôturer ses travaux à Genève. La résolution adoptée invite les pays riches à doubler leur aide aux 30 pays les plus pauvres du monde (au revenu annuel de 200 dollars par habitant).

Autonomistes bretons

Pourvoi en cassation rejeté pour 5 détenus

Condamnés le 25 juillet 1978 à des peines de 5 à 8 ans de prison, Serge Rojinsky, Jean-Marie Ville-neuve, Jean-Paul Daniel, Patrick Keltz et Georges Jouin ont vu leur pourvoi en cassation rejeté. Cela n'est guère étonnant : on n'a jamais vu la Cour de Sécurité de l'Etat être désavouée par la Cour de cassation, du moins dans des procès politiques. L'avocat des détenus appuyait notamment sa requête sur le fait que le réquisitoire avait retenu à tort, en plus des 13 attentats reprochés aux membres du réseau dit « des côtes du Nord », des inculpations de vol, détention et transport d'explosifs, détention et transport d'armes, participation à reconstitution de ligue dissoute, Christian Merer, arrêté en juin dernier et torturé dans les locaux du SRPJ de Rennes, a lui été récemment mis en liberté provisoire, mais il est interdit de séjour dans le Finistère, son département d'origine.

La plainte déposée en son nom par son avocat contre des policiers pour sévices, ne semble pas donner lieu à une instruction sérieuse de la part du parquet ; plusieurs témoignages et un certificat médical sont pourtant des preuves sérieuses.

Pierre Bouquet de Quimper, arrêté également en juin dernier, a vu sa deman-

de liberté provisoire rejetée, décision contre laquelle il a protesté par près de 3 semaines de grève de la faim.

Le procès des réseaux démantelés au début de l'année 1979, prévu à l'origine pour ce printemps, aurait été reporté : moyen commode et scandaleux pour maintenir en prison des militants dont les dossiers sont souvent quasiment vides, quitté à leur infliger ensuite des peines couvrant leur détention provisoire ou même : les acquitter malgré les mois passés en prison.

Du côté des flics, on continue à brimer les détenus : leurs amis ou leurs familles font l'objet de tracasseries policières à chaque visite. Presque toute personne qui s'intéresse de près ou de loin aux détenus bretons et leur manifestent un quelconque soutien (achat d'autocollant, simple diffusion de tract, etc.) se voit ouvrir un dossier au commissariat le plus proche (aveu candide d'un flic lors d'un contrôle d'identité !).

C'est pourquoi, il importe plus que jamais de demander l'amnistie pour les détenus politiques bretons et corsés et la dissolution du tribunal d'exception qu'est la Cour de Sécurité de l'Etat.

Correspondante

L'austérité à visage découvert

Discourant devant diplomates et parlementaires, Barre annonçait mardi un renforcement de l'austérité. Le ministre du chômage et de la vie chère, à l'œuvre depuis 1976, ne s'embarrasse plus de belles promesses. Les travailleurs ont pu mesurer tout le décalage entre les discours qui promettaient la « sortie du tunnel » et la réalité de la politique antipopulaire du gouvernement. Le cynisme actuel de Barre révèle d'autant plus l'ampleur des menaces contre le pouvoir d'achat des travailleurs, des ouvriers en particulier.

de redressement permettant d'arriver en 1978 à un taux de hausse des prix ne dépassant pas l'ordre de 7,5 % et de 5 à 6 % en 1979 ».

L'ENVERS DES PROMESSES

La simple confrontation des déclarations et des statistiques gouvernementales (Cf tableau), fait apparaître le continuel travestissement de la réalité opéré par le pouvoir. En se référant aux chiffres réels du chômage et de la hausse des prix, on mesure encore mieux les coups portés par le gouvernement aux travailleurs.

Le pouvoir d'achat ouvrier à partir de l'augmentation des salaires et de la hausse de l'indice officiel des prix, compte tenu de la diminution du temps de

travail, les économistes bourgeois en concluent à une stagnation depuis trois ans. En utilisant l'indice CGT, il est facile de prouver qu'à chaque plan Barre, il y a eu baisse du pouvoir d'achat des ouvriers. Aujourd'hui, Barre frappe plus fort : pour 1979, le ministère du Travail a reconnu que cette baisse a atteint jusqu'à 3,9 %, et pour 1980, le premier ministre tombe le masque en demandant explicitement aux patrons une politique salariale plus sévère. Le laminage du pouvoir d'achat des ouvriers est tel que le gouvernement ne peut plus cacher cette réalité. A court d'artifices, le pouvoir n'en entend pas moins continuer de faire payer la crise aux travailleurs.

D. DELORME

A la veille de sa première nomination à la tête de l'exécutif, le professeur Barre précisait dans une interview accordée à l'Express assez nettement ses intentions : « La compétitivité de l'économie française ne sera durablement acquise, dans les conditions nouvelles des échanges internationaux, que lorsque sera produite dans notre pays une stabilisation temporaire, mais équilibrée du pouvoir d'achat ». Volonté d'accroître les profits des patrons et de

s'attaquer au pouvoir d'achat des travailleurs, à peine voilée par l'annonce d'un redressement futur. En septembre 1977, Barre cherche toujours à inspirer confiance en dépit des hausses de prix continues et de la montée du chômage : « Il est permis d'envisager un avenir un peu moins austère », déclare-t-il à la presse.

A l'approche des législatives, c'est une inflation de promesses, en février Giscard n'hésite pas à se porter garant d'une « politique

Premier ministre		CHIRAC			BARRE		
		1974	1975	1976	1977	1978	1979
Hausse des prix en %	prévisions du budget				6,5	6,5	8
	indice gouvernemental	13,6	11,6	9,9	9,5	10	11,5
nombre de chômeurs		676 200	899 600	944 700	1 054 900	1 238 300	1 350 000
Pouvoir d'achat ouvrier					0,5	2	0

Prévisions et statistiques officielles. Le gouvernement prévoit 9 % de hausse des prix en 1980.

Le dernier inculpé du 23 mars

Le dossier François Pain, sera sans doute refermé pour l'anniversaire des arrestations du 23 mars. La quarantaine d'inculpés sur la seule base de « témoignages » contradictoires de policiers, aura été libérée au compte goutte. (Selon nos informations, il ne reste plus d'inculpés de l'après midi du 23 mars en prison). Sans doute pour enrayer la protestation contre les peines scandaleuses qui ont frappé les manifestants. Les dossiers étaient vides, et pourtant la plupart ont passé des mois en prison. L'affaire François Pain fait partie de toutes ces attaques visant à remettre en cause le droit de manifester.

Arrêté le 26 septembre sur la base d'une photo publiée par Minute où il figurait

ayant entre les mains un sac des établissements Lancel pillé le 23 mars, François Pain est resté quatre mois et demi en prison. Le temps à la justice, pressée par les protestations, de reconnaître la minceur des « preuves » en libérant le jeune cinéaste. François Pain et d'autres photos l'attestent, affirme avoir reçu le sac.

L'acharnement de la chambre d'accusation, puis du parquet à maintenir l'inculpé en prison s'est retrouvé mercredi, un ton en dessous. Le substitut n'en a pas moins maintenu sa demande de peine de six mois à un an de prison. Le jugement a été remis en délibéré et sera rendu dans trois semaines.

D.D.

Edmond Maire diffamé :

« Bavure déontologique » dans la presse du PCF

« Aujourd'hui, vous n'entendez, vous ne lisez que des calomnies sur les communistes dans les grands moyens d'information. Pour tenter de vous endormir. Nous sommes là pour rétablir la vérité ». Ces phrases, on pouvait les lire dans la première édition de L'Humanité Dimanche nouvelle formule, placées sous l'énorme titre : « Nous dénonçons l'opération mensonge ». Tout porte à croire que J.M. Martin, secrétaire fédéral du PCF pour le Territoire de Belfort et la rédaction du journal local « communiste » qui publiait récemment une interview de ce dernier, ont mal assimilé la « déontologie » du journalisme que le PCF se fait fort de représenter.

« François Mitterrand, Edmond Maire et André Henry se moquent-ils du monde, lorsqu'ils nous donnent des leçons de démocratie ? » s'interroge J.M. Martin. « Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de ça quelques années à peine ». Il y a Mitterrand bien sûr. Et la vigueur aujourd'hui déployée par les dirigeants du PCF

pour dénoncer sa politique criminelle passée, n'a d'égalé que leur acharnement à la dissimuler dans la période 1972-1978. Pour le reste ont est confondu par tant de grossièreté dans le mensonge. Dans une lettre adressée à Marchais et au Bureau Politique du PCF, le secrétaire général de la CFDT exige au nom de la commission exécutive confédérale que soient désavouées « immédiatement, publiquement et clairement » les déclarations du secrétaire fédéral. La lettre à Marchais conclut : « Le contenu même de cette déclaration permet à notre confédération de faire condamner son auteur pour diffamation. Mais... la CFDT juge plus efficace de déposer symboliquement cette légitime plainte en diffamation aux mains de votre bureau et de tous les communistes de bonne volonté ».

Venant d'un secrétaire de fédération, la calomnie n'est pas mince. Et comme c'est le cas chaque fois qu'il s'agit de « bavures » on peut se demander si l'auteur n'a pas trouvé son inspiration dans le zèle mis par ses chefs à se présenter comme seuls détenteurs de la vérité et à dépendre tous ceux qui dé-

noncent les crimes commis par les dirigeants soviétiques comme des suppôts de l'impérialisme. Quant à la guerre d'Algérie, on savait déjà que le PCF avait la fâcheuse tendance à réécrire sa propre histoire (1) ; pour ce qui est des autres, il ferait mieux de s'abstenir.

P.M.

surprise, voire quelque fois la stupéfaction que nous avons ressentie à la lecture de certaines affirmations de l'auteur de « Ma guerre d'Algérie ».

Une réponse de Fiterman

Au nom du Bureau Politique du PCF, Fiterman a répondu vendredi à la lettre de la commission exécutive de la CFDT. Selon Fiterman, qui passe totalement sous silence les faits eux-mêmes, la lettre de la CFDT est « une petite opération politicienne anti-communiste dont les ficelles sont un peu grosses ». Et Fiterman ajouta, sans rire, « nous n'entendons ni céder à la tentative d'intimidation, ni nous laisser prendre au piège de la provocation. (...) Nous consacrons notre temps à soutenir sur tous les plans, l'action unie des travailleurs pour leurs revendications, pour les libertés, pour la paix et le désarmement ».

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
 Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
 Adresse Postale BP 225 - 75027 Cedex 19
 Directeur de Publication : Y. Chevet
 Imprimé par ILN - Paris, Distribué par les NMPP
 Commission paritaire : 56 942

Après l'installation de l'ambassade israélienne au Caire

Grève générale de protestation en Palestine occupée

Plusieurs manifestations ont eu lieu en Cisjordanie pour protester contre l'inauguration de l'ambassade d'Israël au Caire. A l'université de Bier Zeit, près de Ramallah, les étudiants ont arrêté les cours pour organiser un défilé, imités par plusieurs centaines d'élèves à Ramallah. Les commerçants ont participé à la journée de grève générale à Naplouse et à El Bireh. L'installation lundi dernier de l'ambassade israélienne au Caire continue de susciter une protestation unanime dans le monde arabe. A Beyrouth, le quotidien *As Sahir* s'inquiète des conséquences de la politique égyptienne au Liban, pays :

«qui subit depuis 1975 les contre-coups de la trahison de Sadate». Le journal Al Thawra de Bagdad titre : «Le drapeau israélien souille le ciel égyptien». Le journal séoudien Al Ryadh affirme : «L'attitude de l'Egypte renforce l'arrogance des sionistes et encourage l'usurpation de droits arabes». «Les martyrs arabes sont morts une seconde fois» écrit mardi le quotidien des Emirats Arabes Unis. Au Caire même, les services secrets égyptiens ont procédé à l'arrestation de cinq étudiantes palestiniennes qui risquent l'expulsion pour avoir protesté contre l'ouverture de l'ambassade, indique l'agence palestinienne Wafa.

Maroc

Des marxistes-léninistes arrêtés et emprisonnés

Plusieurs étudiants dont on ignore le nombre exact, membres de l'organisation clandestine marxiste-léniniste *Ilal Ammam* ont été arrêtés et condamnés à des peines allant jusqu'à 5 ans de prison, pour «activités subversives et diffusion de tracts pouvant porter atteinte à l'ordre public». Leur arrestation fait suite aux mouvements de grève déclenchés fin janvier par l'*Union Nationale des Etudiants Marocains* (UNEM), pour réclamer «la libération des détenus politiques et le retour des Marocains exilés». *Ilal Ammam* dont des membres ont déjà été condamnés en 1973 et 1977 défend le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, que lui dénie le régime marocain. Le journal algérien *E! Moudjahid* précise que les journaux marocains d'opposition sont restés muets sur cette répression qui frappe des marxistes-léninistes. C'est le cas en effet de l'homologue du PCF au Maroc : le Parti du Progrès et du Socialisme (révisionniste), d'habitude si prompt à condamner les atteintes aux libertés. Autre mesure répressive du gouvernement : la suspension des bourses aux étudiants qui participeraient à des grèves de cours.

Grève de la faim d'étudiants turcs

Mercredi 20 février, la Confédération des Etudiants turcs à l'étranger organisait une conférence de presse à l'église Saint-Merry, à Paris. Depuis lundi, une douzaine d'étudiants et travailleurs turcs, un Afghan, des étudiants grecs, soutenus par des étudiants guyanais ont commencé une grève de la faim. Ils entendent ainsi protester contre «les graves menaces» pesant sur les libertés en Turquie, contre la loi dite «anti-terroriste», contre les «dangers de guerre» dans la région Afghanistan, Iran, Pakistan... La porte-parole des grévistes a donné des éléments d'information et son point de vue sur la situation en Turquie. Eléments qui se trouvaient d'ailleurs dans un

tract signé par 6 organisations) qu'ils avaient diffusé lundi. Toutefois, dans ce tract se trouvaient aussi des appréciations sur d'autres questions (les événements de Gafsa notamment) et c'est précisément le prétexte qu'a saisi l'abbé Alain de la Morandais, co-responsable de l'église Saint-Merry, pour leur demander d'évacuer les lieux, mercredi à 12 h 30. A midi et demi, les flics étaient là, mais ne sont pas intervenus, car les grévistes ont préféré quitter les lieux, accompagnés par les journalistes. D'autant que la plupart sont des «sans-papiers». (Samedi à 14 h, de Chapelle à Nation, manifestation à propos de la situation en Turquie).

Nouvelles à propos de l'Afghanistan

Déclaration de dissidents soviétiques contre l'intervention

Après les déclarations de Sakharov condamnant l'intervention de son pays en Afghanistan, déclarations qui avaient précédé de peu son éloignement forcé de Moscou. C'est au tour de 17 personnalités dissidentes de Leningrad de prendre position à ce sujet. La déclaration politique commune de ces 17 dissidents dénonce l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques ainsi que la nouvelle vague de répression contre les dissidents à l'intérieur du pays. La déclaration présente l'intervention en Afghanistan comme une tentative du pouvoir de pallier aux difficultés économiques et politiques à l'intérieur du pays : «Au lieu de faciliter un échange d'opinions libres pour résoudre des problèmes aussi aigus que la

chute du taux de croissance industrielle et la crise permanente de l'agriculture, le pouvoir a opté pour la répression accrue des mal-pensants à l'intérieur et pour une expansion militaire au-delà des frontières». Alors que jusqu'ici, les dissidents parlaient essentiellement des problèmes internes à l'URSS liés à la répression politique, cette fois le texte lance un appel aux dissidents pour qu'ils se mobilisent aussi sur la politique extérieure agressive de l'URSS : la déclaration appelle les opposants «à continuer à parler surtout maintenant où des tendances extrêmement dangereuses se manifestent au sein de la société soviétique, telle la politique de force qui ne peut conduire qu'à une guerre mondiale».

l'unité de vue entre Washington et Bonn, d'autres au contraire insistent sur le fait que l'Allemagne ne s'est pas engagée à suivre les USA sur la voie des mesures concrètes de rétorsion à l'égard de l'URSS. En tout cas, l'ambassadeur américain à Paris n'a pas mâché ses mots sur la nécessité d'un renforcement

de l'alliance entre l'Europe et les USA : «les affirmations de certaines personnalités politiques selon lesquelles l'Europe devrait être «désotanisée» et d'après lesquelles la France «devrait trouver une voie nouvelle entre les deux superpuissances» ne peuvent être qualifiées que de relents d'absurdités neutralistes».

Les nomades afghans et Moscou

Dans une lettre adressée au journal *Le Monde*, l'ancien ambassadeur de France en Afghanistan démonte un certain nombre de contre-vérités dites ou écrites sur les coutumes de ce pays. Après avoir qualifié d'irrépente l'affirmation péremptoire de G. Marchais selon laquelle existerait le «droit de cuissage» dans ce pays musulman, il dénonce également «la fable des trente camps», présentés par G. Marchais comme des bases d'entraînement américaines : «Ces «30 camps» ne sont évidemment que les 300 campements d'hiver que les tribus afghanes hantent depuis 3 000 ans. Il suffisait d'y penser et de les dénommer bases américaines».

le gouvernement de Kaboul contre toute intervention extérieure. Dès lors qu'il considère comme le résultat d'interventions extérieures les conflits de pâturage ou de transhumance — pour ne parler que de ceux-là — qui se produisent au début de chaque été au retour des nomades, il dispose d'une occasion permanente d'intervention en Afghanistan. (...) Que les populations d'Afghans sédentaires (...) s'opposent au gouvernement pour des raisons religieuses par exemple, ou par simple réaction contre l'occupant, et il ne sera plus facile d'imputer l'origine des troubles à des Afghans nomades, c'est-à-dire, dira-t-on encore, d'agents secrets venus du Pakistan (...).

La lettre poursuit : «Moscou déclare qu'il protégera

Claude LIRIA

La tournée de Vance en Europe

Peu de choses ont filtré de la rencontre Schmidt-Vance en Allemagne de l'Ouest à propos de l'Afghanistan : certains journaux mettent l'accent sur

Grande-Bretagne 1 500 sidérurgistes affrontent violemment la police

Devant les menaces qui pèsent contre le droit de grève : le gouvernement conservateur voudrait faire adopter au plus vite son projet de loi restreignant les libertés syndicales (voir QdP d'hier), les sidérurgistes répondent en multipliant les piquets de grève «volants» dont on compte plusieurs centaines dans tout le pays. En Ecosse 19 membres d'un piquet ont été arrêtés après un violent accrochage, dans les Midlands, 29 sidérurgistes ont connu le même sort.



Mais c'est dans le Yorkshire, dans la dernière aciérie privée non encore touchée par la grève, à Sheerness, située à l'embouchure de la Tamise que les incidents ont été les plus violents. Jeudi les grévistes de la British Steel Corporation appuyés par les mineurs de la région, ont formé un piquet de grève à 1500 pour bloquer les portes de l'entreprise. Ils se sont affrontés à 1500 policiers dont 500 venus spécialement de Londres. Six grévistes ont été blessés, dix ont été arrêtés. Les forces de police ont reçu l'ordre du gouvernement de faire preuve de plus de fermeté !

Lundi, les 28 000 mineurs du Pays de Galles entameront une grève illimitée par solidarité avec les sidérurgistes. Le Pays de Galles est une des régions les plus touchées par le chômage, la fermeture de plusieurs aciéries dans cette région supprime également 20 000 emplois dans les mines.

Zimbabwe A moins d'une semaine des élections, arrestation du porte-parole de la Zanu

De nouvelles mesures restrictives, s'ajoutant aux précédentes, pourraient compromettre le déroulement démocratique des élections au Zimbabwe. En effet le gouvernement britannique a refusé qu'une mission de contrôle dirigée par le secrétaire générale des Nations-Unies se rende à Salisbury dès mardi dernier, il n'autorisera qu'un simple observateur de l'ONU à s'y rendre les seuls jours de la consultation électorale. Il en est de même pour les 3 observateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine, qui ne

pourront se rendre au Zimbabwe que deux jours avant les élections. Le secrétaire adjoint de l'OUA a protesté contre cette mesure qui ne permettra pas selon lui de vérifier «l'impartialité et l'équité des élections dans un pays aussi vaste que le Zimbabwe». Les menaces qui visent directement la ZANU, sont prises très au sérieux par son secrétaire général Robert Mugabe, qui se déclare prêt à riposter aux pressions : «J'ai annoncé clairement que si le gouvernement nous interdit de participer aux élections dans

une région quelconque, cela nous décidera à reprendre les combats». Dans la nuit de mercredi à jeudi, le porte-parole de la ZANU Justin Nyoka a été arrêté par la police rhodésienne. Quelques heures seulement après avoir dénoncé une vague d'arrestations de militants de la ZANU. Les menaces extérieures se précisent également. Mercredi, l'Afrique du Sud a annoncé qu'elle interviendrait militairement au Zimbabwe au cas où le «chaos» succéderait aux élections.

Contre la circulaire Beullac

Paris : comment poursuivre le mouvement ?

Mercredi, après une semaine de vacances pour les élèves de la région parisienne, la coordination des lycées et LEP se réunissait à nouveau. Si la mobilisation n'est plus aussi massive qu'à la veille des vacances, on constate dans chaque cas au minimum le maintien de noyau d'élèves qui réfléchissent à la poursuite du mouvement. Dans certains lycées et LEP, les élèves sont même partis à nouveau en grève dès lundi.

La question cruciale était donc celle des perspectives offertes au mouvement. Certains pensaient que la mobilisation pouvait se construire uniquement sur Paris, alors que d'autres estimaient que seule une

dynamique de lutte engagée au plan national pouvait permettre aux élèves de la région parisienne, et à ceux des autres villes qui sont déjà entrés en lutte, de repartir d'un même pas dans la construction d'un rapport de force national, indispensable pour obtenir l'abrogation de la circulaire Beullac.

Enfin, des élèves, notamment de la coordination de l'Essonne, tirant un bilan mitigé des formes d'action qui ont prévalu avant les vacances, avançaient des propositions d'actions spectaculaires et de construction de l'unité lycéens-professeurs-parents et surtout travailleurs.

COMME A NANTES...

Les élèves de Jean Macé de Vitry, quant à eux, après avoir diffusé un tract appelant à riposter à l'assassinat de Kader à Vitry, posaient le problème d'élargir la mobilisation à la question des mesures racistes, comme cela se fait à Nantes où lycéens et étudiants se battent ensemble, à la fois contre les lois racistes et contre les mesures Beullac.

Suite à ces débats, des lycéens de la coordination parisienne lancent l'appel qui suit, à une rencontre nationale des lycées et LEP le 1er mars.

Correspondant PARIS

Appel pour une rencontre nationale des lycées et LEP le 1er mars à Paris

Le Havre, au mois de novembre ; Le Puy, Grenoble, Clermont Ferrand, Dunkerque en janvier ; Lyon, Marseille, la région parisienne, Lille début février ; aujourd'hui Nantes et Rennes : contre les sièges Beullac plusieurs milliers de lycéens et élèves de LEP se sont mobilisés, ont fait grève, ont manifesté. Nous exigeons l'abrogation de la circulaire Beullac.

Mais, contre cette réforme, c'est bien d'un mouvement national uni et coordonné que nous avons besoin. Aujourd'hui, des régions, des villes partent en lutte alors que d'autres ont arrêté le mouvement ou s'essouffent. C'est pourquoi, nous proposons que se tienne une rencontre nationale qui discute des problèmes rencontrés au cours de notre mouvement, qui réfléchisse à des solutions, afin de proposer des perspectives au plan national.

Nous proposons d'examiner les questions suivantes :

— Le mouvement des LEP :

Comment stabiliser le mouvement par la mise en place de comités de lutte ? Comment réaliser l'unité avec les profs, les parents et les travailleurs ? Quel contenu donner à la grève ? Quels moyens d'action ? Quelle démocratie pour le mouvement lycéen ? Qu'est-ce que l'alternance Beullac ?

— Les revendications des lycéens et élèves des LEP :

Sécurité, libre expression, conseils de classe, foyer, etc.

— A l'exemple des lycéens et étudiants de Nantes qui se battent ensemble contre la loi Beullac et LES LOIS RACISTES BARRE-BONNET-STOLERU, élargir la mobilisation au refus des mesures qui frappent

les immigrés (expulsions d'étudiants, répression contre les immigrés, assassinats racistes d'Abdelkader à Valenton et Kader à Vitry, ...).

— Etablir des propositions d'actions nationales :

Journée d'action nationale ? Rassemblements régionaux simultanés ? Manifestation centrale ? Autre initiative nationale ?

Faites nous part de votre participation à la rencontre nationale, faites nous part de vos propositions :

Pour tous contacts :
OPour téléphoner : 508 82 87, permanences samedi 23 et mercredi 27 de 14 h à 18h.
OPour écrire : Prenons la parole, 43 Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

RENCONTRE NATIONALE

Samedi 1er mars à 15 heures

Dimanche 2 mars

à la faculté de Jussieu,

M^e Jussieu, Paris.

A l'appel des lycéens de la Coordination Parisienne,

— Coordination de l'Essonne : Corbeil (LEG, LT, LEP) Evry (LT, LEP) Ris Orangis (LT, LEP) Savigny (LEG, LT, LEP)

— Cherioux (LEG, LT, LEP)
— Jean-Macé (LT, LEP)
— Bondy (LT, LEP)
— Henry IV (LEG)
— Voltaire (LEG)
— Chatenay (LEG, LT, LEP)



Manifestation des élèves des LEP d'Amiens.

« A 19 degrés, on est encore bien » dit la publicité de la télévision. Elle oublie de nous dire que c'est le portefeuille du propriétaire du logement que vous habitez qui se porte encore mieux. Tandis que la température diminuait dans les appartements, les charges de chauffage connaissent une hausse sans précédent. Dans le même temps, les loyers augmentaient de 15 à 18 % rien que pour 1979. On a assisté à un nombre croissant de loyers ou de charges impayés.

La diminution de 1 degré de la température dans les appartements se traduit dans les faits bien souvent par une baisse de 3 degrés. Dans certains immeubles, la température maximum atteint 16 ou 17 degrés. On est loin des 19 degrés tant vantés par la publicité télévisée. Une diminution de 1 degré se traduit par une baisse de 7 % du coût du chauffage. Or, au lieu de déduire ces 7 % des charges, les propriétaires augmentent ces charges. La part du chauffage dans le budget des familles populaires a connu une progression foudroyante en 1980. Selon la CNL (Confédération Nationale des Locataires), le poste chauffage et eau chaude sanitaire représente des acomptes de 250 à 300 F par mois pour un F-4, soit une dépense annuelle de 2 500 à 3 000 F. Coût du

chauffage qui représente approximativement 3 mois de loyer. Dans bien des cas, les propriétaires d'immeubles, ou les offices HLM refusent de montrer aux locataires le montant exact des charges ! De plus en plus les locataires refusent de payer les majorations de loyers ou de charges. C'est le cas notamment à Ivry-sur-Seine, où sur 3 500 locataires d'un ensemble, 80 % refusent de payer le complément (majoration de 20 à 25 %) ; à Garches aussi (dans les Hauts-de-Seine), 30 % des locataires d'un ensemble de 300 logements ont refusé presque spontanément de payer les hausses. On assiste de plus en plus à des refus spontanés, les locataires demandent à contrôler la comptabilité des charges, à vérifier les contrats de chauffage et les factures.

Pour inciter aux économies d'énergie le gouvernement parle de prendre des mesures de comptage individuels. Ce comptage risque de pénaliser en priorité ceux qui ont le plus besoin de chauffage et ceux qui ont le moins de moyens pour le payer. D'après une enquête, ceux qui atteignent l'indice 100 de consommation de chauffage (indice maximum) sont les personnes âgées, les familles qui ont des enfants en bas âge et dont la mère reste à la maison. Ceux qui sont l'indice 20 sont les couples de salariés qui sont absents de leur logement pendant la journée.

Par ailleurs aucun moyen de comptage rigoureux n'a encore été mis au point et la température et la consommation évoluent selon la disposition d'un appartement dans un immeuble. Seules

des mesures d'isolation conséquentes permettraient de mesurer le chauffage effectivement consommé.

DE PLUS EN PLUS DE REFUS DE PAIEMENT

La part du loyer et des charges pèse de plus en plus lourdement sur le budget des travailleurs déjà largement touchés par la baisse du pouvoir d'achat. De plus en plus de locataires n'arrivent plus à payer leur loyer, particulièrement au moment des achats de fournitures scolaires avant la rentrée des classes et dans le mois qui suit les fêtes de fin d'année. La moindre augmentation déséquilibre complètement le budget d'une famille ouvrière. On observe par ailleurs deux éléments nouveaux : les demandes de logement s'accroissent (auprès des mai-

ries, des offices HLM). En même temps, on assiste à une augmentation des refus de logement (attribués après une attente de plusieurs années) à cause du prix excessivement élevé des loyers.

De plus en plus de travailleurs, de chômeurs sont frappés par les hausses qui se multiplient.

Léon CLADEL

Logement : ● Les 19 degrés, une escroquerie de plus ● Loyers : de 15 à 18% de hausse en 79 De plus en plus de loyers impayés

Après l'intervention de la police au lycée Cabanis, 4000 lycéens dans les rues de Brive

4 000 lycéens dans les rues de Brive, vendredi 15 février. A l'origine, le refus du recteur d'Académie de discuter des revendications des lycéens et des enseignants du lycée Cabanis, lors d'une visite qu'il avait effectuée à ce même lycée. Les lycéens des quatre établissements secondaires de Brive s'étaient mobilisés pour protester contre l'intervention de la police appelée à la rescousse pour dégager Monsieur Le Recteur. Les enseignants et les parents d'élèves s'étaient joints à ce mouvement. Les lycéens de Brive par cette manifestation ont clairement montré qu'ils entendaient faire aboutir leurs revendications.

Où en est-on dans la réparation navale marseillaise ?

Interview de Jean-Marie Unali, secrétaire du syndicat CGT de la réparation navale de Marseille

Propos recueillis par Hervé DASTAR



Septembre 1978, la Société Provençale des Ateliers Terrin, la SPAT, ferme ses portes, la réparation navale marseillaise est en liquidation. Des milliers d'emplois sont supprimés, des centaines de travailleurs sont mis au chômage ou en pré-retraite. La crise du capitalisme touche durement Marseille. Le patronat compte en profiter pour anéantir la résistance des travailleurs, revenir sur les avantages acquis, gommer des années et des années de lutte sur le port de Marseille. Un an et demi après, où en est-on ? Comme nos lecteurs le verront à travers l'interview de Jean-Marie Unali, secrétaire du syndicat CGT de la réparation navale, le patronat n'est pas venu à bout des travailleurs de la navale et si la reprise se fait, ce sera sur la base des acquis antérieurs. Dans notre édition d'aujourd'hui nous faisons le point sur la situation économique

dans la navale après la liquidation. Pour que le lecteur en saisisse les enjeux, rappelons quels sont les principaux protagonistes. La SPAT constituée à sa liquidation un ensemble d'entreprises liées, consacrées essentiellement à la réparation. A partir de la fin 1978, se présentent deux courants dans le patronat : l'un représenté par Fournier voudrait, avec des facilités gouvernementales, reprendre l'ensemble des activités du groupe. Ce monsieur est par ailleurs le PDG des Ateliers et Chantiers Réunis du Havre et de La Rochelle-La Palice qui emploie 2 650 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de francs.

Le patronat des Bouches-du-Rhône a d'autres intérêts et préférerait un éclatement de la SPAT pour diverses raisons. Le baron d'Huart, directeur des chantiers de la

CLOTAT, a signé plusieurs contrats de réparation, alors que ce chantier était spécialisé dans la construction. Il est évident qu'il n'a pas intérêt à ce que Marseille devienne le principal port français de réparation de la Méditerranée. Quant aux autres patrons locaux, tels que Collado, de l'entreprise Esim, ils récupéreraient volontiers certains éléments du groupe Terrin, profitant d'une demande de réparation toujours existante et des installations du port de Marseille. Querelles et ententes se succèdent entre ces messieurs, tandis que le gouvernement reste sur la touche, attendant le voir quel requin aura le plus gros appétit.

H. D.

► Un an et demi après la liquidation de Terrin, quelles sont les entreprises qui travaillent encore dans la navale ?

La CMR est devenue le chef de file, c'est la principale entreprise avec Paoli. Entre temps, l'entreprise Esim, dont le patron est Collado, a profité de la déconfiture de la SPAT. Etant donné le vide laissé par la SPAT, tous ont essayé de reprendre la clientèle, d'embaucher des gens de la SPAT. Esim a pris une partie du service commercial de la SPAT et a ainsi décroché une clientèle étrangère. Le gros handicap de cette entreprise c'est qu'elle n'a pas d'atelier. Le patron se bat comme un forcené mais il se heurte à tous puisque le port autonome lui refuse certains hangars dont disposait la SPAT. D'autre part, Fournier a mis comme condition pour la reprise de la SPAT la possibilité de disposer de tout le potentiel, tant matériel qu'immobilier de la SPAT.

Fournier a envoyé cette semaine à peu près 1 800 lettres. Potentiellement, il rappellerait — c'est au conditionnel — l'ensemble du personnel qui était présent au mois de septembre 1978. Cela veut dire qu'il va faire le tri du personnel disponible, y compris celui qui est embauché aujourd'hui, en lui demandant sa situation et s'il désirerait revenir à la SPAT. Ce qui est grave c'est que certains qui ont déjà des emplois stables ont répondu présent. Cela nous inquiète un peu sur le plan syndical car nous avons mis comme condition la reprise prioritaire de ceux qui sont sans emploi.



► Sur les 1 700 licenciés de la SPAT, qui retravaille à présent ?

Grosso-modo, ce qu'on peut dire, c'est difficile à cerner, c'est qu'il y en a un tiers qui a été repris dans la Navale, un tiers en formation, un tiers au chômage.

► Du point de vue des transactions, où en est Fournier ?

Fournier, on le voit paraître et disparaître. Hier, il était à la SPAT, il est resté une minute trente secondes, le temps de faire un tour puis il est ressorti. Juste pour voir si les locaux n'ont pas bougé. Il a revisité des ateliers. Un jour, il veut démarrer les Ateliers provençaux, un autre jour, il veut

démarrer la SPAT. Parallèlement à cela, il y a un problème judiciaire qui est en cours et qui cause pas mal de soucis à Fournier. Collado, un patron local, a fait un référé pour annuler la validité de l'assemblée générale des actionnaires. Il a été battu aux trois votes qui ont eu lieu et au référé. Il a donc fait appel au tribunal en demandant de prononcer la liquidation des biens de la SPAT. C'est ce qui a un peu refroidi Fournier, car si on liquide les biens cela va poser énormément de problèmes. Le jugement devrait être rendu le 13 février, et, paraît-il, aurait été renvoyé à la demande de Collado. On l'interprète comme le fait que les ponts ne sont pas coupés entre Collado et Fournier. Il est fort possible qu'il y ait une entente entre

Fournier et Collado pour que celui-ci puisse travailler.

On ne sait pas quand la SPAT va redémarrer. Il y en a qui disent le 1er mars, d'autres le 1er avril, enfin début avril. On ne sait pas encore comment le redémarrage se fera exactement. Fournier a envoyé une lettre c'est lui qui a la maîtrise du redémarrage et l'on pense que dans un premier temps, il va faire contrôler toutes les machines. On pense aussi qu'il est en train de prospecter du travail afin que le noyau qu'il embauche ne reste pas sans rien faire. Le redémarrage devrait se faire dans la réparation navale secteur industrie dans un premier temps, et ensuite on parle de mettre en place un bureau d'étude assez conséquent.

► Est-ce qu'il y a discussion entre le syndicat et Fournier ?

Pour le moment, le syndicat est en dehors des discussions. Il ne veut pas y participer parce qu'à la limite, les syndicats feraient l'embauche du personnel.

Or, nous voulons garder les mains libres. Nous l'avons averti par avance que nous ne lui ferons pas de cadeau, que nous le mettrons au même niveau que tous les

employeurs. Il se murmure dans les instances patronales, soit qu'on favoriserait Fournier, soit que, dès qu'il aura démarré, on lui balancera un coup de travers. Notre position à l'heure actuelle est claire : si Fournier veut discuter avec nous, nous sommes ouverts à la négociation pour arriver à un accord, un accord approuvé par les travailleurs bien entendu, pas un accord de sommet entre patron et syndicat. Si on n'arrive pas à un accord, Fournier en portera la responsabilité, mais, en principe, nous ne nous opposerons pas au redémarrage. Les travailleurs jugeront ensuite s'il faut agir ou non.

► Et par rapport au statut ?

Fournier se prétend neutre. Selon son expression, il n'est pas « descendu dans l'arène » et ce n'est pas maintenant qu'il y descendra. Il prétend aussi que le statut fait partie d'un avenant à la convention collective, et donc qu'il n'est pas obligé de l'appliquer. Nous savons que malgré tout il surveille les négociations et qu'il a été consulté au fur et à mesure. Fournier est en convalescence dans la région et se rend assez souvent à la préfecture, à la Chambre patronale et fait des fois une visite impromptue à la SPAT.

Demain :
La bataille du statut,
bataille pour l'unité des
travailleurs de la navale